

Master 1 T2M (hors double diplôme)

Instructions pour la rédaction du mémoire

1.	Encadrement du stage et du mémoire	2
1.1.	Lieu du stage	2
1.2.	Choix de votre enseignant.e-référent.e et de la langue de travail du mémoire.....	2
1.3.	Prise de contact avec votre superviseur.e	2
2.	Nature du mémoire de M1 T2M	2
2.1.	Droit de regard de l'entreprise où s'effectue le stage.....	2
3.	Sujet et préparation du mémoire	3
3.1.	Définition du sujet	3
3.2.	Conseils de rédaction et de structuration du mémoire.....	3
4.	Les sources	4
4.1.	Actualité des ressources scientifiques retenues	4
4.2.	Autres sources primaires et secondaires.....	4
4.3.	Citations	4
4.3.1.	Citations courtes	4
4.3.2.	Citations longues.....	4
4.3.3.	Citations indirectes.....	5
4.3.4.	Citations en langues étrangères.....	5
4.4.	Références bibliographiques.....	5
5.	Numérotation des pages, illustrations, figures et graphiques	6
6.	Qualité de la langue	6
7.	Remise des travaux	6
8.	Évaluation et notation	7
8.1.	Soutenance	7
8.2.	Critères d'évaluation	7
8.3.	Archivage du mémoire.....	8
9.	Droits d'auteur et plagiat	8

1. Encadrement du stage et du mémoire

1.1. Lieu du stage

Vous devez effectuer votre stage à l'étranger, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le responsable d'année du Master. Seul.e.s les étudiant.e.s étranger.e.s n'ayant pas effectué leurs études supérieures en français peuvent effectuer leur stage de M1 en France.

1.2. Choix de votre enseignant.e-référent.e et de la langue de travail du mémoire

Un.e enseignant.e-référent.e (ci-après, *superviseur.e*) sera en charge de vous encadrer tout au long de votre stage et de la préparation et de la rédaction de votre mémoire. Vous devez choisir votre superviseur.e parmi les membres de l'équipe pédagogique T2M. En général, il est recommandé de choisir un.e superviseur.e de la langue du pays ou de l'entreprise où vous effectuerez votre stage ; dans certains cas, le choix de la langue de travail peut cependant être discuté en amont du choix d'un référent et de la signature de la convention de stage.

1.3. Prise de contact avec votre superviseur.e

Au plus tard lors de votre arrivée en stage, vous devez impérativement prendre contact avec votre superviseur.e (ceci est votre responsabilité). En cas de doute ou de problème, n'hésitez pas à contacter le responsable d'année du Master.

2. Nature du mémoire de M1 T2M Le mémoire de Master 1 T2M sert à valider le second semestre de la formation (sauf pour ceux et celles inscrits en programme de double diplôme). Ce mémoire a pour vocation de définir et de traiter une problématique en rapport avec votre expérience en le situant dans un contexte aussi bien professionnel que scientifique. Rédigé dans l'une des deux langues B ou C, vous défendrez votre mémoire lors d'une soutenance devant jury dans la langue de rédaction. Vous fournirez en outre une traduction de votre mémoire dans l'autre langue (B ou C), qui sera pour sa part notée par un évaluateur ou une évaluatrice.

Le mémoire doit compter environ 5 000 mots (12-15 pages ou 20 000 signes) d'analyse. Sont exclus de ce total les pages liminaires, les annexes, la bibliographie, de même que les exemples ou les citations longues figurant dans le texte. Ce format relativement court reprend volontairement les dimensions d'un article scientifique et il est vivement conseillé de vous inspirer de ce type de modèle pour le fond et pour la forme de votre travail

Volontairement synthétique, le mémoire de M1 n'est pas un simple « rapport de stage » du type qu'on rencontre souvent en cycle Licence : il convient d'y intégrer une analyse d'ordre professionnel, mais aussi un cadrage scientifique, dans une optique de « formation À la recherche PAR la recherche », qui servira de socle pour le mémoire de recherche plus conséquent et l'état de l'art exhaustif demandé en M2. Un diplôme de niveau Master étant censé pouvoir servir d'initiation à la recherche, il vous incombe de faire preuve d'un effort sérieux pour chercher, lire et analyser des travaux scientifiques pertinents, qui aident (aussi) à comprendre l'évolution de la pratique professionnelle.

Il ne s'agit donc pas de décrire, de raconter ou de reformuler des informations disponibles par ailleurs, mais bien de répondre à une problématique précise de manière concise et analytique. La présentation de l'entreprise et des missions effectuées pendant le stage est donc à réduire au strict minimum : des informations de ce type peuvent être fournies en annexe ou citées comme n'importe quelle autre source que votre lectorat pourra consulter au besoin.

2.1. Droit de regard de l'entreprise où s'effectue le stage

Votre entreprise a un droit de regard sur votre mémoire et vous êtes soumis.e aux mêmes conditions de confidentialité que pour le travail que vous effectuez en entreprise. En cas de doute sur les contenus,

exemples, etc., que vous pouvez inclure dans votre mémoire, et sur les solutions à adopter (par exemple, en illustrant votre analyse avec des exemples déjà disponibles), n'hésitez pas à prendre contact avec votre tuteur.trice en entreprise et avec votre superviseur.e.

3. Sujet et préparation du mémoire

3.1. Définition du sujet

Il convient de réfléchir **en amont** au sujet à traiter (ou, au plus tard, dès les premières semaines de votre stage), en partant soit de vos observations en entreprise, soit de vos réflexions ou des recherches que vous avez menées depuis le début de votre formation. Votre superviseur.e vous aidera à mettre au point une problématique et un plan, tout en vous conseillant en matière de méthodologie et de références bibliographiques. **Sa validation du sujet, obligatoire**, n'est pas que formelle : elle doit être l'occasion d'un échange de fond sur le contenu, sur les choix méthodologiques, ainsi que sur les sources à utiliser.

Votre problématique et votre méthodologie sont appelées à évoluer au fil de vos recherches, mais ce n'est pas une raison pour ne pas commencer à y réfléchir le plus tôt possible. Consultez régulièrement votre superviseur.e : **son rôle n'est pas de « prendre connaissance » d'un produit fini, ou d'y apporter sa simple validation**. Il est essentiel de respecter le calendrier diffusé et ses dates butoirs pour le rendu du plan et l'avancement du travail : le travail de recherche et de réflexion demandé ne permet en aucun cas d'attendre les derniers jours, voire la fin du stage pour cette étape. **Aucun mémoire ne sera accepté si le sujet, la problématique et le plan n'ont pas été validés au préalable.**

3.2. Conseils de rédaction et de structuration du mémoire

Vous devez vous exprimer dans vos langues de travail avec maîtrise, précision, clarté, concision et, surtout, avec fluidité. Votre mémoire doit démontrer non seulement votre parfaite maîtrise de vos langues de travail et votre aptitude à vous intégrer dans un environnement professionnel, mais aussi votre maîtrise des enjeux scientifiques et professionnels liés au domaine de la traduction multimédia. Votre problématique (*research question*) doit être définie et détaillée en introduction, en vous rappelant que votre mémoire a surtout vocation à y apporter une **réponse**, en s'appuyant sur vos observations, vos analyses et vos recherches. La conclusion doit consister en une synthèse des différents aspects abordés dans le mémoire, tout en ouvrant la porte à de nouvelles perspectives de recherche, et notamment en servant de piste de réflexion pour votre mémoire de M2.

C'est en consultation avec votre superviseur.e que vous devez déterminer, en fonction du fond, la forme du mémoire. Au niveau Master, le modèle de plan scolaire en trois parties est à remplacer par une structuration permettant d'exposer votre méthodologie et vos contenus, tout en répondant aux attentes propres au domaine. Même dans un mémoire court comme celui-ci, on doit retrouver, le plus souvent en début de texte, un état de l'art scientifique (ou *literature review*, c'est-à-dire une revue commentée des sources existantes portant sur votre sujet et permettant de situer votre réflexion par rapport aux travaux existants). Votre plan pourrait prendre la forme suivante :

- introduction (contexte, problématique)
- état de l'art
- méthodologie
- analyse des données / cas de figure et discussion
- conclusion
- bibliographie
- annexes

Toutefois, si ce plan ne semble pas adapté, tel quel, à votre problématique ou aux contenus que vous souhaitez traiter, n'hésitez pas à consulter votre superviseur.e et à parcourir les principales revues

scientifiques du domaine, dont la liste figure en annexe, qui pourront éventuellement apporter un éclairage quant à un plan plus adapté.

4. Les sources

Pour la préparation et la rédaction de votre mémoire, vous devez vous reposer sur des sources, et **principalement sur des articles, chapitres ou ouvrages scientifiques.**

D'autres types de sources peuvent être utilisés. En effet, il ne vous est pas interdit de citer des entretiens, des informations publiées sur les sites et blogs des entreprises, ou encore des publications des organismes professionnels, par exemple, mais vous devrez alors le faire en les croisant avec une approche scientifique qui s'appuie sur des sources primaires (carnet de bord, données statistiques fiables, entrevue ou sondage mis en place avec l'aide de votre superviseur.e...) et secondaires (notamment des ouvrages, chapitres et articles scientifiques récents et pertinents à votre problématique). Vous pouvez par ailleurs utiliser toutes sortes de documents, comme des statistiques, des graphiques, des entrevues, des sondages, des documents de travail, des tableaux comparatifs, etc.

Quelles que soient les sources que vous citez, toutes doivent être traitées de manière critique.

4.1. Actualité des ressources scientifiques retenues

N'oubliez pas que, dans la plupart des domaines qui vous concernent, les connaissances scientifiques avancent très vite : les publications récentes sont donc généralement à privilégier, par rapport à des sources du début des années 2000, qui sont souvent, déjà, largement dépassées. À titre d'exemple, un article sur la traduction automatique publié en 2000 peut avoir une valeur historique mais n'est pas en mesure de rendre compte des avancées sur le sujet en 2023, ni même de l'émergence de la traduction automatique neuronale depuis environ 2015.

En revanche, pour traiter d'aspects moins en lien avec les considérations d'ordre technologique, vous pouvez convoquer des sources plus anciennes. Consultez votre superviseur.e en cas de doute ou d'incertitude.

4.2. Autres sources primaires et secondaires

Dans le cas de sources primaires (données collectées, résultats de sondages, transcriptions d'entretiens, etc.) ou de sources non publiées (comme des documents de travail), il convient généralement de les faire figurer en annexe, la méthode envisagée pour la collecte et l'anonymisation des données devant être validée par votre superviseur.e. Vous pouvez soumettre des données complémentaires sous forme de fichier informatique ou de lien si les circonstances le justifient, en vous assurant que votre superviseur.e et les autres membres de votre jury puissent y accéder convenablement.

4.3. Citations

Toute source consultée doit impérativement être citée dans le corps du texte au moment de son utilisation. Qu'il s'agisse d'un document fourni en annexe ou d'un article de revue scientifique, il est essentiel d'indiquer les références bibliographiques en fin de document.

4.3.1. Citations courtes

Des citations directes courtes seront indiquées par l'utilisation de guillemets avec référence dans le texte et dans la bibliographie (*cf. infra*).

4.3.2. Citations longues

Les citations de plus de trois lignes, qui sont à utiliser avec modération, seront présentées en exergue et ne rentrent pas dans le décompte de mots/signes demandé.

4.3.3. Citations indirectes

Il est souvent préférable de citer ses sources secondaires de manière indirecte et synthétique (« auteur X [date, page] soutient que... »), ce qui n'enlève pas la nécessité d'indiquer l'idée citée – et *a fortiori* la source de l'idée citée, de manière aussi précise que possible.

4.3.4. Citations en langues étrangères

Les citations (directes) en langues étrangères doivent être accompagnées d'une traduction en note en bas de page. Vous préciserez, soit en introduction ou à chaque note en bas de page, qu'il s'agit de votre traduction.

4.4. Références bibliographiques

Il convient de respecter scrupuleusement les règles bibliographiques élémentaires de tout travail de recherche, et notamment les règles d'or suivantes :

- la source de tout élément emprunté à un.e.d' autre.s auteur.e.s ou à un autre ouvrage (livre, article, site internet) doit impérativement être indiquée au moment de son utilisation. Le respect de ce principe permet d'éviter tout soupçon de plagiat et favorise l'analyse critique et la confrontation de différentes sources
- les références bibliographiques fournies dans le corps du texte doivent correspondre à la bibliographie figurant en fin de travail, ce qui permettra d'identifier et de localiser toutes les sources citées. Sauf exception motivée, la bibliographie est à classer par ordre alphabétique en commençant par le nom de.l'.des auteur.e.s (personne.s physique.s ou organisme.s) ou, à défaut, par le titre

Il est fortement déconseillé d'employer des notes de bas de page pour des références bibliographiques : préférez le mode de référence dit « auteur-date » utilisé dans de nombreuses publications internationales. Pour ce faire, il suffit d'indiquer entre parenthèses, après le nom de.l'.des auteur.e.s, l'année de publication et la ou les pages concernée(s).

Exemple : Comme le fait remarquer Dupont (2001 : 65), il ne faut pas confondre...

Dans ce cas, cela signifie que vous vous appuyez sur une publication de Dupont, parue en 2001, et plus précisément sur un élément figurant à la page 65. Il suffit alors à votre lectorat de se reporter à la bibliographie figurant à la fin du mémoire pour retrouver la publication en question. Si vous avez cité littéralement Dupont entre guillemets, la citation apparaît ainsi :

« citation » (Dupont 2001 : 65)

Respectez scrupuleusement la norme de référence bibliographique retenue (choisie en fonction de la langue de rédaction et en consultation avec votre superviseur.e). Une webographie peut être intégrée ou non à votre bibliographie classique mais doit dans la mesure du possible respecter les mêmes normes et mentionner la date de consultation de la page concernée.

À titre d'exemple, les normes de références bibliographiques suivantes sont souvent utilisées dans des publications scientifiques internationales dans le domaine :

- Chicago Style
 - ➔ http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide.html
 - ➔ https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/chicago_manual_17th_edition/index.html
- APA Style
 - ➔ <https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/citations>

- https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/apa_style/apa_style_introduction.html
- <https://jatjournal.org/index.php/jat/about/submissions#authorGuidelines> (normes à respecter pour des textes transmis pour publication dans la revue *Journal of Audiovisual Translation*)

Au moindre doute sur le style de référencement à adopter, consultez votre enseignant.e-référent.e. Vous pouvez également vous référer aux consignes de rédaction et de référencement fournies aux auteur.e.s des revues dont la liste se trouve en annexe. Il est vivement recommandé d'utiliser un outil de référencement bibliographique tel que Zotero (<https://www.zotero.org/>), déjà utilisé lors du projet bibliographique au premier semestre, pour éviter tout bricolage artisanal et, en fin de compte, chronophage. Comme dans n'importe quelle création assistée par ordinateur, il vous revient de bien vérifier votre bibliographie avant de soumettre votre travail.

5. Numérotation des pages, illustrations, figures et graphiques

Pensez bien à inclure des numéros de page, des notes de bas de page et un sommaire, que vous pourrez générer automatiquement en utilisant les « styles » d'un traitement de texte comme Word.

Les listes, tableaux, schémas ou autres éléments graphiques doivent être numérotés et accompagnés d'une légende et ne font évidemment pas partie du décompte de mots ou de pages pour votre analyse.

Des éléments plus conséquents sont à fournir de préférence dans des annexes numérotées, de manière à pouvoir y faire référence dans le corps du texte.

6. Qualité de la langue

S'agissant d'un travail universitaire, la qualité de la langue de votre mémoire devrait être impeccable, tant sur le plan de l'orthographe et de la grammaire que sur ceux de la syntaxe et du choix et de l'usage de la terminologie appropriée. Cela est d'autant plus vrai que vous êtes un.e futur.e. professionnel.le de la langue.

Vous devrez vous assurer à tout le moins d'une vérification orthographique, grammaticale, syntaxique et typographique rigoureuse. Cette relecture s'apparentant à celle que vous devez effectuer en tant que traducteur.trice, sa qualité démontrera incidemment votre compétence professionnelle en la matière, et ce, quelle que soit la langue dans laquelle vous choisissez de rédiger votre mémoire.

Par ailleurs, l'attention portée aux détails typographiques démontrera elle aussi le sérieux que vous attachez à votre travail. Pour les normes typographiques (majuscules, espaces insécables, nombres, etc.), nous recommandons celles énoncées, pour le français ou pour l'anglais, dans les Guides de style de l'OCDE, disponibles dans les ressources des cours de Traduction spécialisée (EN) et de Techniques de rédaction.

Il en va non seulement de votre image de marque en tant que professionnel.le, mais également d'une marque de respect envers votre lectorat.

7. Remise des travaux

Pour les dates de remise, pensez à vérifier les informations publiées sur le site web du Master et transmises par la Scolarité.

Votre mémoire est à rendre sous forme numérique, en suivant les consignes et en respectant les dates limites qui seront publiées sur le site de la formation T2M. Le mémoire est à déposer sous format .pdf dans sa version originale et dans une version traduite dans l'autre langue de travail.

Vous pouvez déposer des annexes et fichiers complémentaires sous d'autres formats si votre superviseur.e et votre entreprise l'autorisent : les annexes doivent être citées dans le texte, comme n'importe quelle autre source, et la nature et le mode d'emploi des fichiers complémentaires doivent être précisés.

Aucun mémoire ne sera accepté après la date fixée : des dérogations pour des raisons de santé ou de force majeure doivent être justifiées et sollicitées par écrit avant la date butoir.

8. Évaluation et notation

8.1. Soutenance

Votre mémoire fera l'objet d'une soutenance dans la langue étrangère principale du stage, devant un jury composé d'au moins deux personnes qualifiées (enseignant.e.s, chercheurs.euses, praticien.ne.s), à une date qui sera fixée à l'avance pour chaque session. Lorsque l'emploi du temps le permet, les soutenances seront organisées de manière à faciliter la présence des autres étudiant.e.s.

La soutenance a pour objet de vous permettre de présenter et de défendre votre mémoire, tout en prenant du recul, pour situer votre travail dans un contexte professionnel et scientifique plus large et pour expliquer sa contribution à votre propre développement professionnel.

Lors de la soutenance, vous exposerez votre travail dans une présentation concise et structurée de 10 minutes maximum. Celle-ci mettra en valeur votre mémoire, en en rappelant les principaux arguments, les analyses et les conclusions marquantes, tout en montrant leurs limites, et en ouvrant éventuellement sur autre chose. La soutenance ne doit pas simplement résumer le mémoire (que le jury aura lu avec attention), mais doit chercher à le mettre en perspective par rapport à un contexte plus large et par rapport à la carrière que vous envisagez d'entreprendre à l'issue de vos études.

La présentation sera suivie de questions posées par les membres du jury et, éventuellement, par les autres personnes présentes. Enfin, les membres du jury vous feront part de leurs remarques concernant votre travail écrit et votre prestation orale, aussi bien sur le plan linguistique que sur le contenu.

La soutenance permettra d'ajuster la note attribuée au travail écrit mais ne permettra pas par elle-même de « sauver » un travail non passable.

Une seule note sera attribuée par langue : celle pour le travail principal (coefficient 3) est attribuée par le jury participant à la soutenance, en tenant compte du travail écrit, de la soutenance, et à titre indicatif de l'avis du.tuteur.trice en entreprise. Une seconde note (coefficient 1) sera attribuée pour la traduction du mémoire, qui ne donne pas lieu à une soutenance orale et qui doit être lisible tel un document autonome.

8.2. Critères d'évaluation

Votre mémoire sera lu et évalué par un jury (comprenant votre superviseur.e), qui prendra en compte la qualité de la réflexion menée, votre capacité d'analyse et votre capacité de situer votre travail dans un contexte aussi bien scientifique que professionnel.

La formation emploie le système habituel des mentions : non passable (moins de 10/20), passable (10-11/20), assez bien (12-13/20), bien (14-15/20) et très bien (16/20 et plus).

Votre travail doit, au minimum :

- suivre les consignes contenues dans ce document, en répondant à une problématique en rapport avec votre domaine tout en la situant dans un contexte scientifique ;
- être soigné, aussi bien sur le plan de l'expression (syntaxe, orthographe, ponctuation, précision lexicale, registre, style...) que sur le plan de l'organisation et de la présentation.

N'oubliez pas qu'il s'agit d'un document censé répondre aux exigences du monde professionnel comme aux exigences académiques de l'Université, et que vous devez pouvoir être en mesure de montrer votre travail à de futurs employeurs. La mention très bien pourra être attribuée à un à travail de recherche située original,

rigoureux et bien référencé, d'une qualité jugée suffisante pour une éventuelle publication ou une poursuite d'études au niveau Doctorat.

Une grille d'évaluation précisant les critères employés par l'équipe pédagogique est disponible sur le site de la formation T2M.

La traduction du rapport dans la langue qui n'a pas été celle du stage sera évaluée en fonction des mêmes critères.

8.3. Archivage du mémoire

Afin de valoriser les mémoires qui répondent à l'ensemble des critères définis ci-dessus et qui représentent une contribution tangible au domaine étudié, après leur soutenance, les bons mémoires peuvent être soumis pour publication dans l'archive ouverte DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>) hébergé par le Conseil National de Recherche Scientifique. L'archivage des mémoires permet de mettre en valeur le travail des étudiant.e.s sur les plans scientifique et professionnel, en permettant à toute personne intéressée de consulter le mémoire sur une plate-forme reconnue qui en identifie l'auteur.e et qui en définit les conditions de réutilisation (licence Creative Commons BY-SA-NC). L'autorisation du dépôt est soumise à l'accord du jury de soutenance (dépôt généralement autorisé à partir d'une note de 15/20) et, pour les mémoires portant directement sur une expérience professionnelle, de l'accord de l'entreprise. Le dépôt sera accompagné de résumés en français et en anglais, ainsi que d'une liste de mots-clés. La procédure sera indiquée, le cas échéant, suite à la soutenance.

9. Droits d'auteur et plagiat

Chaque fichier sera soumis à une analyse par le logiciel anti-plagiat Compilatio.

Quelle qu'en soit la source, il est rigoureusement interdit de copier/coller des textes sans en citer la source : tout fichier remis sera soumis à une analyse anti-plagiat et tout travail comportant des passages repris sans citation adéquate sera refusé. De plus, l'étudiant.e fautif.ve sera automatiquement sanctionné.e par le Conseil de discipline de l'Université.

Pour toute précision supplémentaire, merci de vous adresser à votre superviseur.e.

Pour toute question d'ordre administratif, vous pouvez prendre contact avec le correspondant-stages, Olivier Crochemore-Delon, olivier.crochemore-delon@u-bourgogne.fr.

Document mis à jour en décembre 2023